

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
31 mars 2025

Date de la séance :
08 avril 2025

**Les membres en exercice
sont : 36**
Quorum : 19
Membres présents : 21
Membres représentés : 5
(Pouvoirs)
Total votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 avril 2025 à 19h00

L'an deux mil Vingt-cinq, le 08 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD**

Présents : Mme.PERIGAULT Isabelle

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
MARNE ET GONDOIRE**

Présents :

Mme. CHEVALLIER Sylvia M.
COLAISSEAU Olivier Mme. CROISIER
Rébecca (suppléante de M. COMPARET
Philippe) M. DA SILVA Manuel M. DJIGO
Alioune M. ELOUNDOU Xavier Mme.
GENDRE Geneviève Mme. LEFORT
Martine M. SIMON Laurent M. MACLE
Claude (suppléant de M. SALVAGGIO
Tony), Mme SMAGIEL Evelyne (suppléante
de M. JAHIER Patrick)

**VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION**

Présents :

M. ARNAUD Serge M. CHARPENTIER
David M. CHEVALIER Luc M. FOURNIER
Dominique
M.GARROUSTE Michel M. MARSAUD Cyril
M.MASSON Alain M. POUPART Antoine
Mme. RESTA Simonetta

EXCUSÉS

M. AUVRELE Patrick Mme. BONNOT
Valérie Mme. BOUARABA Saïda Mme.
CAPDEVILA Aurore M. CHEVALIER Daniel
M. COMPARET Philippe Mme. DUPRE
Isabelle M. GAILLARD Julien
Mme. GBIORCZYK Anne M. JAHIER
Patrick M. JOUDRAIN Patrick M. KOLOPP
Alain Mme. PETITOT Michèle M. PITARI
Francesco M. POTTIER Jacques M.
SALVAGGIO Tony M. TAUPIN-GARDIN
Patrick. Mme.TORTRAT Nathalie

Pouvoirs :

- Pouvoir de POTTIER Jacques à COLAISSEAU Olivier
- Pouvoir de GBIORCZYK Anne à ARNAUD Serge
- Pouvoir de PETITOT Michèle à LEFORT Martine
- Pouvoir de GAILLARD Julien à MARSAUD Cyril
- Pouvoir de PITARI Francesco à CHARPENTIER David

DELIBERATION N° 15/2025

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-12 et L.2121-14,

Vu le compte de gestion 2024 du receveur,

Vu le compte administratif 2024,

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	2 978 061,15 €
Dépenses	2 935 990,02 €
Résultat de l'exercice	42 071,13 €
Résultat reporté N-1	382 069,92 €
Résultat de clôture à affecter	424 141,05 €
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	170 009,11 €
Dépenses	45 077,70 €
Résultat de l'exercice	124 931,41 €
Résultat reporté N-1	155 752,73 €
Excédent de financement de la section d'investissement	280 684,14 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.

ACCEPTE la reprise des résultats 2024 au budget primitif 2025 en autorisant les écritures suivantes :

- Excédent de fonctionnement reporté (FR002) 424 141.05€
- Excédent d'investissement reporté (IR001) 280 684.14€

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,
- Au comptable de la collectivité,

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le
Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,
Olivier COLAISSEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com